



EN CONJUGUANT SOLIDARITE ET FISCALITE, VOUS SOUTENEZ LE CENTRE ISLAMIQUE VAL DE BUSSY

Vous êtes un particulier ou une entreprise, si vous faites un don à l'association TAWBA pour financer les frais de fonctionnement de la mosquée, vous avez droit à une réduction d'impôt conséquente à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable, ci-dessous une simulation de l'abattement fiscal :

	Montant ouvrant droit aux réduction d'impôt	Plafond
Particulier	66%	20% du revenu imposable
Entreprise	60%	5% du chiffre d'affaire

➤ Vous êtes un particulier :

Vous faites un don de	1 000 €	2 000 €	3 000 €
Votre revenu imposable est de	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Le plafond (20% du revenu imposable)	6 000 €	6 000 €	6 000 €
La réduction d'impôt de 66%	660 €	1 320 €	1 980 €

- ➔ Vous donnez **500 €** pour la mosquée, vous ne dépensez que **170€**
- ➔ Vous donnez **1 000 €** pour la mosquée, vous ne dépensez que **340€**
- ➔ Vous donnez **2 000 €** pour la mosquée, vous ne dépensez que **680€**



➤ Vous êtes une entreprise :

	Exercice	2017	2018	2019	Total
Vous faites un don (dons versés au titre de l'article 238 bis du CGI) de		3 000 €	3 000 €	-€	6 000 €
Votre chiffre d'affaire de l'entreprise		500 000 €	500 000 €	500 000 €	
Plafond (5% du CA)		2 500 €	2 500 €	2 500 €	
Versements de l'exercice ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du CGI		2 500 €	3 000 €	-€	
Versement de l'exercice à reporter		500 €	500 €	-€	
Versements des exercices antérieurs utilisés pour le calcul de la réduction d'impôt de l'exercice		-€	500 €	1 000 €	
Versements des exercices antérieurs restant à reporter		-€	-€	-€	
Versements des exercices antérieurs ne pouvant plus être utilisés			-€		
Total des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt de l'article 238 bis		2 500 €	2 500 €	1 000 €	
Réduction d'impôt de 60%		1 500 €	1 500 €	600 €	3 600 €

Vous avez un chiffre d'affaire de 500 000 €,

- ➔ Vous donnez **6 000 €** (3 000 € en 2017 et 3 000 € en 2018) pour la mosquée, vous ne dépensez que **2 400€**



Faites vos dons avant le 31/12/2018 pour qu'il soit comptabilisé sur l'année 2018, joignez votre adresse et nous vous adresserons un reçu fiscal début 2019.

Pour participer au financement des frais de fonctionnement du Centre, deux formules :

- Faire un don en chèque ou espèce en main propre au trésorier Abderrahmane (06 81 90 71 33) ou à un autre membre de l'association. Vous pouvez aussi envoyer le chèque par courrier postal à l'adresse de l'association.
- Faire un don échelonné en optant pour le prélèvement automatique avec la formule de votre choix (voir formulaire d'autorisation de prélèvement que vous devez compléter et signer et nous renvoyer accompagnée de votre RIB)

Domiciliation bancaire BRED TORCY

Code IBAN : **FR76 1010 7003 1900 7220 1697 823**

Code BIC : **BREDFRPPXXX**

■ COMMENT NOUS CONTACTER

Association **TAWBA**

11 Allée Madame de Montespan

77600 Bussy Saint-Georges

Tel. : 06 23 77 23 52 / 01 60 03 53 47

contact@mosqueedebussy.fr - www.mosqueedebussy.fr